

17 mai 1995 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Message de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la mission des armées, la garantie de la souveraineté nationale et l'attachement à la construction d'une force européenne, Paris le 17 mai 1995.

Officiers, sous-officiers, Officiers mariniens, militaires du rang des armées de Terre, de Mer, de l'Air, de la Gendarmerie et personnels civils de la Défense.

- Président de la République, c'est en tant que chef des Armées que je m'adresse à vous.

- Mes pensées vont d'abord vers ceux qui servent notre pays à l'extérieur du territoire national, souvent au péril de leur vie, en Bosnie, en Croatie, en Afrique, au Liben et partout dans le monde où, au nom d'une certaine idée de la France, les valeurs universelles doivent être défendues. Je sais leur courage et leur dévouement. Qu'ils restent confiants et déterminés. Qu'ils soient fiers de servir comme je suis fier de leur action.

- Je m'incline avec respect et émotion devant la mémoire de ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie au service du pays. A leurs familles, ainsi qu'à nos blessés et à leurs proches, j'exprime la compassion et la reconnaissance de la nation tout entière.

- La défense de la France repose d'abord sur nos forces de dissuasion nucléaire, voulues et créées par le Général de Gaulle et garantes de notre souveraineté. J'en assume aujourd'hui la responsabilité. Elles seront maintenues au niveau nécessaire de suffisance et de crédibilité, dans le respect des engagements internationaux de la France.

- Défendre notre pays, en métropole et outre-mer, c'est non seulement assurer la protection du territoire national mais aussi garantir la sécurité et la cohésion du peuple français. Ceci passe par un effort accru de solidarité. Tant il est vrai qu'un jeune soldat est d'autant plus résolu à défendre sa patrie qu'il possède une famille, un emploi et un avenir.

- C'est enfin l'engagement de nos unités à l'extérieur pour prévenir ou juguler les crises, défendre le droit, la paix et la liberté et contribuer au rayonnement de la France.\

Mais nous ne sommes pas seuls. Notre action s'inscrit dans le cadre de la communauté des nations, et, en premier lieu, de l'Union européenne. Nous devons progresser dans la construction d'une défense commune. A ce titre, je me réjouis de la création prochaine de forces terrestres et aéronavales multinationales auxquelles participeront, dans un premier temps, la France, l'Espagne, l'Italie et le Portugal. Avec le Corps européen et le groupe aérien franco-britannique, elles constituent les prémices d'une défense européenne.

- Dans le même temps, j'affirme que la France reste solidaire de ses alliés et revendique sa pleine appartenance à l'Alliance atlantique, à la rénovation de laquelle j'entends qu'elle participe activement.

- Elle n'oublie pas non plus les liens anciens qu'elle a tissés avec ses partenaires d'Afrique et du Moyen-Orient et continuera d'oeuvrer pour la paix et la stabilité de ces régions.

- Notre pays, enfin, doit continuer d'assumer les responsabilités qui lui incombent du fait de son statut de membre permanent du conseil de Sécurité des Nations unies.

- En ce cinquantième anniversaire de la victoire de 1945, le souvenir de nos aînés qui donnèrent leur vie pour leur patrie et pour la liberté du monde doit nous inspirer.

- Leur sacrifice nous rappelle à la vigilance.

- Dans ce monde incertain, instable et dangereux où les foyers de crise se multiplient jusqu'à nos portes, les armées de la République doivent maintenir en permanence leur compétence et leur disponibilité au service du pays.

- Je veillerai à ce que vous disposiez des moyens nécessaires à l'accomplissement des missions que la France vous confiera.

- En saluant vos drapeaux et vos étendards, symboles de la gloire passée mais aussi de la cohésion et de l'esprit de corps qui animent aujourd'hui vos formations, je vous assure de l'estime et de la reconnaissance de la Nation.

- Vous avez toute ma confiance.\